

Séance plénière du **04 juillet 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **quatre** du mois de juillet à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 28 juin 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle du Belvédère - Palais de Loire à Cosne sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJILAT - M. Alain DEDISSE - Mme Martine LEROY - Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. André BUISSON - Mme Mauricette JOSEPH - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Thierry BEAUVAIS - M. Bertrand FLANDIN - M. Benjamin MASI - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO - M. Pascal FASSIER

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

Membres ayant donné pouvoir : M. Yves RAVET à M. Patrick RAPEAU
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Michel RENAUD à M. Patrick PONSONNAILLE
Mme Béatrice BOULOGNE à M. Alain DEDISSE
Mme Corinne COLONEL à Mme Martine LEROY
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à Mme Pascale QUILLIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Véronique ITTAH** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Demande de subvention à la Région Projet de construction Pôle Petite Enfance

M. Hicham BOUJLILAT ne prend pas part au vote.

Dans le cadre du projet de construction du Pôle Petite Enfance une demande de financement a été déposée le 16 avril 2024 à la Région Bourgogne Franche Comté via le dispositif « Aménagement du territoire – Rénovation Urbaine dans les quartiers d'intérêt régional ».

Lors du dépôt de subvention une délibération autorisant la Communauté de Communes à solliciter la Région a été jointe à la demande dans les pièces demandées.

La Région nous demande aujourd'hui de joindre une délibération précisant un plan de financement actualisé.

Le plan de financement ci-dessous est ajusté avec les montants indiqués lors de la phase APD.

CHARGES	
Nature des dépenses	Montant HT
Maitrise d'œuvre	611 409,61 €
AMO	24 650,00 €
études de sol	6 757,00 €
sécurité	11 700,00 €
OPC	76 649,27 €
dommages ouvrages	40 136,00 €
concours	61 800,00 €
Frais de Géomètre	670,00 €
frais de Publication	3 200,00 €
TRAVAUX	4 013 600,00 €
Raccordement eaux	21 909,33 €
frais de notaire	6 000,00 €
Acquisition terrain	59 460,00 €
aménagement extérieur	7 000,00 €
divers aménagements	93 860,00 €
frais de raccordement	15 000,00 €
TOTAL CHARGES 5 053 801.21 €	
RECETTES	
DETR	1 551 726 €
Conseil Départemental	190 953,53 €
Conseil Régional	904 630 €
CAF + MSA	1 150 000 €
Autofinancement	1 256 509.68 €
TOTAL RECETTES 5 053 801.21 €	

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **VOTE** le plan de financement du projet de Construction du Pôle Petite Enfance ci-dessus,
- **AUTORISE** Le Président à solliciter une subvention au Conseil Régional de Bourgogne.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 39
Pouvoirs : 7
Votants : 45
Pour : 45
Abstention : 0
Contre : 0

UNANIMITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président

Mme Véronique ITTAH, secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mme Véronique ITTAH, the secretary of the meeting.

Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le 10/07/2024

ID : 058-200067916-20240704-2024_04_07_18-DE

The logo for S2LO, consisting of the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a swoosh underneath.